

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

## Produit

### Ostrum SRI Cash

Société de Gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

Part E - Code ISIN : FR0010492728

Site internet de la Société de Gestion : [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

Appelez le +33 1 78 40 98 40 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de la Société de Gestion en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés. Natixis Investment Managers International est agréée en France sous le n°GP 90-009 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'information clés : 14/11/2025.**

## En quoi consiste ce Produit ?

**Type** Ce Produit est un OPCVM, qui a la forme juridique d'un Fonds Commun de Placement. Ce Produit est un portefeuille d'instruments financiers que vous détenez collectivement avec d'autres investisseurs et qui sera géré conformément à ses objectifs.

**Durée** Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce Produit peut être dissous ou fusionné, dans ce cas vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

### Objectifs

- L'objectif de gestion du Produit est de réaliser une performance supérieure à celle de l'ESTR capitalisé diminuée des frais de gestion réels, en intégrant dans sa gestion une approche dite ISR (Investissement Socialement Responsable) sur une durée minimale de placement recommandée de un jour.  
En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le Produit ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et le Produit verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- La stratégie d'investissement ISR du fonds repose sur trois volets : 1. application de politiques d'exclusions et sectorielles : les politiques sectorielles et les politiques de gestion des controverses d'OSTRUM AM, les politiques d'exclusion du label ISR et les exclusions PAB mentionnées à l'Article 12(1)(a) à (g) de la réglementation CDR (EU) 2020/1818).  
2. Intégration d'éléments ESG : L'analyse ISR du FCP porte sur 90% de l'actif net calculé sur les titres éligibles à l'analyse ISR : : titres de créance émis par des émetteurs privés et assimilés ainsi que des émetteurs souverains verts et assimilés souverains. L'univers d'investissement initial du fonds comprend les entités privées ou publiques de la zone OCDE émettant des titres de créance négociables et/ou des obligations court terme (maturité inférieure à 397 jours) libellés en euro ou toute autre devise de la zone OCDE. Il est composé uniquement d'émetteurs de « haute qualité de crédit » selon l'évaluation du gérant.  
Après avoir exclu les émetteurs les plus controversés de cet univers, le gérant évalue pour chaque émetteur sous-jacent, si les dimensions extra-financières impactent le profil de risque crédit de l'émetteur, tant en risque qu'en opportunité, ainsi que leur probabilité d'occurrence.  
Une sélectivité ESG des émetteurs en portefeuilles est ensuite mise en place par catégorie d'émetteurs. Pour les émetteurs privés, la notation extra-financière repose sur 4 piliers : la gouvernance responsable (évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein de chaque émetteur), la gestion durable des ressources (tels que les impacts environnementaux et la capital humain), la transition énergétique (tel que la démarche de réduction des gaz à effet de serre) et le développement des territoires (tel que l'accès aux services de base). L'évaluation extra-financière des émetteurs souverains verts et assimilés souverains prend pour base le SDG Index.  
3. Application au fonds d'un processus de sélection ISR :  
Ce processus sélectionne ainsi les émetteurs en adoptant une approche dite de « note moyenne », visant à surperformer l'univers d'investissement initial filtré de 25% (jusqu'au 31 décembre 2025 puis 30% à partir du 1er janvier 2026) des émetteurs les moins bien notés ESG, aussi bien pour les émetteurs privés que pour les émetteurs assimilés souverains et souverain vert (y compris les émetteurs les plus controversés d'après les politiques d'exclusion et sectorielle d'Ostrum Asset Management, du label ISR et les exclusions PAB mentionnées à l'Article 12(1)(a) à (g) de la réglementation CDR (EU) 2020/1818).  
Les investissements durables sont des green bonds, des social bonds, des sustainability bonds ou des Sustainability Linked Bonds. Les green bonds, social bonds, sustainability bonds et sustainability-linked bonds détenus par le fonds respecteront a minima respectivement les « Green Bond Principles », « Social Bond Principles », les Sustainability Bond Guidelines (SBG) et les « Sustainability-linked Bond Principles ».
- Le Produit relève de la classification Fonds monétaires à valeur liquidative variable court terme.
- Le FCP est investi en instruments du marché monétaire (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés). L'ensemble des titres détenus par le FCP ont une maturité résiduelle inférieure ou égale à 7 mois, à l'exception des titres "puttables" (c'est-à-dire qu'ils sont remboursables au pair à tout moment sur décision de la société de gestion) pour lesquels la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale des titres est inférieure ou égale à 397 jours.  
Les titres dits "puttables" représentent au plus 20 % de l'actif net.  
La maturité des titres est choisie en fonction des anticipations des gérants sur la partie courte de la courbe des taux de la zone euro. La maturité moyenne pondérée du portefeuille est inférieure ou égale à 60 jours et sa durée de vie moyenne pondérée est inférieure ou égale à 120 jours.
- Le gérant peut recourir aux instruments dérivés pour couvrir les titres en portefeuille.
- Le Produit capitalise ses revenus.
- Les ordres de rachat sont centralisés au plus tard à 13h auprès de CACEIS Bank. Cependant pour respecter cette heure limite de centralisation, le réseau commercialisateur de La Banque Postale reçoit les ordres de souscriptions et de rachats jusqu'à 12h15.

**Investisseurs de détail visés** Le Produit s'adresse aux investisseurs qui cherchent à diversifier leurs investissements dans des instruments du marché monétaire et de dépôts à terme; cherche à obtenir une performance égale à l'indice du marché monétaire diminuée des frais de gestion; peuvent se permettre d'immobiliser leur capital pendant une période recommandée d'une journée (horizon à très court terme); peuvent supporter des pertes temporaires.

Informations complémentaires

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).
- **Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de ce Produit peuvent être soumis à taxation.
- **La valeur liquidative** est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessous et sur son site internet [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit sont disponibles en français auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : [ClientServicingAM@natixis.com](mailto:ClientServicingAM@natixis.com).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

**Indicateur de risque**

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Risque le plus faible ← Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce Produit pendant 1 jour.  
Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI : risque de crédit, risque de contrepartie.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. **Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.**

| Période de détention recommandée : 1 jour                                                                                  |                                                        |  | Si vous sortez après 1 jour |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--|-----------------------------|
| Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de : 10 000 EUR                                                 |                                                        |  |                             |
| Scénarios                                                                                                                  |                                                        |  |                             |
| Minimum Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement. |                                                        |  |                             |
| Tensions                                                                                                                   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts |  | 10 000 EUR                  |
|                                                                                                                            | Rendement moyen                                        |  | 0,0%                        |
| Défavorable (*)                                                                                                            | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts |  | 10 000 EUR                  |
|                                                                                                                            | Rendement moyen                                        |  | 0,0%                        |
| Intermédiaire (*)                                                                                                          | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts |  | 10 000 EUR                  |
|                                                                                                                            | Rendement moyen                                        |  | 0,0%                        |
| Favorable (*)                                                                                                              | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts |  | 10 000 EUR                  |
|                                                                                                                            | Rendement moyen                                        |  | 0,0%                        |

(\*) Les scénarios se sont réalisés pour un investissement effectué entre mars 2020 et mars 2020 pour le scénario défavorable, entre février 2017 et février 2017 pour le scénario intermédiaire et entre mars 2024 et avril 2024 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS Bank, ils sont distincts de ceux de la société de gestion. Ainsi, en cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs de votre Produit ne seront pas affectés. Cependant, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit. Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR

| Si vous sortez après 1 jour    |       |
|--------------------------------|-------|
| <b>Coûts Totaux</b>            | 0 EUR |
| <b>Incidence des coûts (*)</b> | 0,0%  |

(\*) Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour d'autres Produits.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous vend le Produit peut percevoir et qui s'élèvent à 33 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

### Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                   |                                                                                                                                                                                                                                                               | Si vous sortez après 1 jour |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                       | Il n'y a pas de frais d'entrée.                                                                                                                                                                                                                               | Néant                       |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                      | Il n'y a aucun frais de sortie.                                                                                                                                                                                                                               | Néant                       |
| <b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>                               |                                                                                                                                                                                                                                                               |                             |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement</b> | 0,31%                                                                                                                                                                                                                                                         | 0 EUR                       |
|                                                                             | Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en mars 2025. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.                                                                                                                    |                             |
| <b>Coûts de transactions</b>                                                | 0,02% de la valeur de votre investissement. <i>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.</i> | 0 EUR                       |
| <b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>                 |                                                                                                                                                                                                                                                               |                             |
| <b>Commission de surperformance</b>                                         | Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit.                                                                                                                                                                                                 | Néant                       |

## Combien de temps devez-vous conserver ce Produit et pouvez-vous récupérer votre argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 1 jour

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre Produit, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement de votre Produit tous les jours, toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une Garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre Produit et du maintien de son niveau de risque.

### Comment pouvez-vous formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ou vendu ce Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou envoyer un courrier à Natixis Investment Managers International à l'adresse suivante : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13.

### Autres informations pertinentes

Les performances passées de votre Produit représentées sous forme de graphique pour 10 années sont disponibles via le lien suivant :

[https://priips.im.natixis.com/past\\_performance?id=FR0010492728](https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=FR0010492728).

Les calculs mensuels des scénarios de performance de votre Produit sont accessibles via le lien suivant :

[https://priips.im.natixis.com/past\\_performance\\_scenario?id=FR0010492728](https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=FR0010492728).

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.